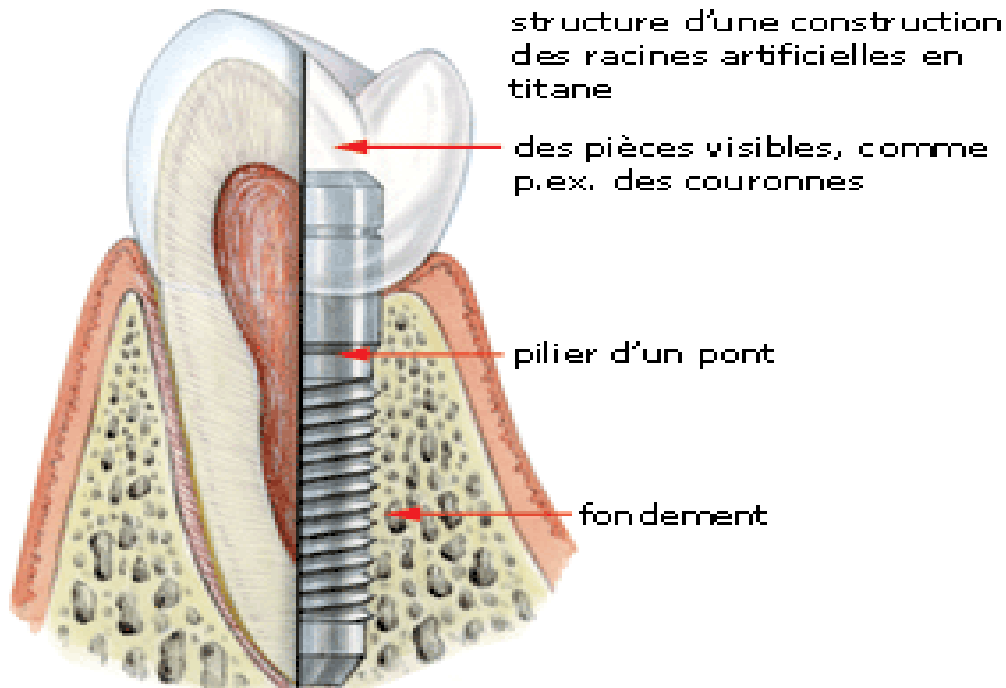


FICHE CONSEIL SUR LES IMPLANTS DENTAIRES

Les implants dentaires sont des prothèses fixes focalisant de nombreux avantages en matière de confort, d'esthétique et de fonctionnalité. Inséré dans le maxillaire où il s'intègre dans l'os et les tissus, l'implant se substitue finalement à la racine dentaire naturelle. Cette solution permet la création de prothèses fixes et parfaitement stables.



L'implant peut répondre à plusieurs cas de figure : qu'il manque une ou plusieurs dents ou encore toute une série de dents voisines, en cas d'édentation postérieure (absence de la dernière molaire) d'absence de presque toutes les dents ou de mâchoires complètement édentées.

Les principaux avantages des implants dentaires :

- esthétique irréprochable (un implant est pour ainsi dire un sosie de la dent naturelle)
 - prothèse fixe et durable
 - préservation de la substance osseuse
- les dents voisines, en bonne santé, sont épargnées et stabilisées
 - capacité de morsure et de mastication jusqu'à 100 %
 - très bonne tolérance (biocompatibilité)

Réalisés le plus souvent en titane pur, les implants sont extrêmement bien tolérés : aucun cas de rejet ou d'allergie n'a été mentionné jusqu'à maintenant.

Autre avantage du titane : sa très grande résistance et sa durabilité, des atouts qui font qu'on l'utilise aussi dans d'autres domaines de la médecine, pour les prothèses du genou ou de la hanche, par exemple.

L'une des conditions primordiales d'une implantation réussie est l'ostéointégration. Les implants que nous utilisons sont dotés d'une surface spéciale qui favorise ce processus.

Si le maxillaire concerné ne présente pas suffisamment de substance osseuse, il nous faut pratiquer un comblement osseux.

Une fois que les implants sont solidement intégrés, vient la pose de la prothèse définitive, réalisable en général environ quatre mois après l'implantation.

Une implantation est toujours précédée par un bilan clinique détaillé et d'exams radiologiques composés d'une radio panoramique et surtout d'un scanner qui permet de connaître précisément la quantité d'os présente dans la zone à implanter.

Le coût d'un implant dentaire varie entre 1000 et 1500 euros environ non remboursé par la sécurité sociale ni la plupart des mutuelles. Ce tarif comprend la chirurgie de mise en place, les séances prothétiques incluant la fourniture du pivot et la réalisation de la couronne.

Il convient de rajouter 250 euros pour le scanner lui aussi non remboursé.

Pour que la réussite de cette technique soit au rendez vous ,il faut que la première partie chirurgicale soit pratiquée dans un bloc opératoire c'est pourquoi le Docteur Mikaël DORF travaille en étroite collaboration avec le Docteur Michaël TOUBOUL,implantologue exclusif.